



La médiation du crédit aux entreprises : évolutions et coopérations



Succursale Départementale
des Pyrénées-Orientales

FRÉDÉRIC VISNOVSKY
MÉDIATEUR NATIONAL DU CRÉDIT
PRÉSIDENT DE L'OBSERVATOIRE DU FINANCEMENT DES ENTREPRISES

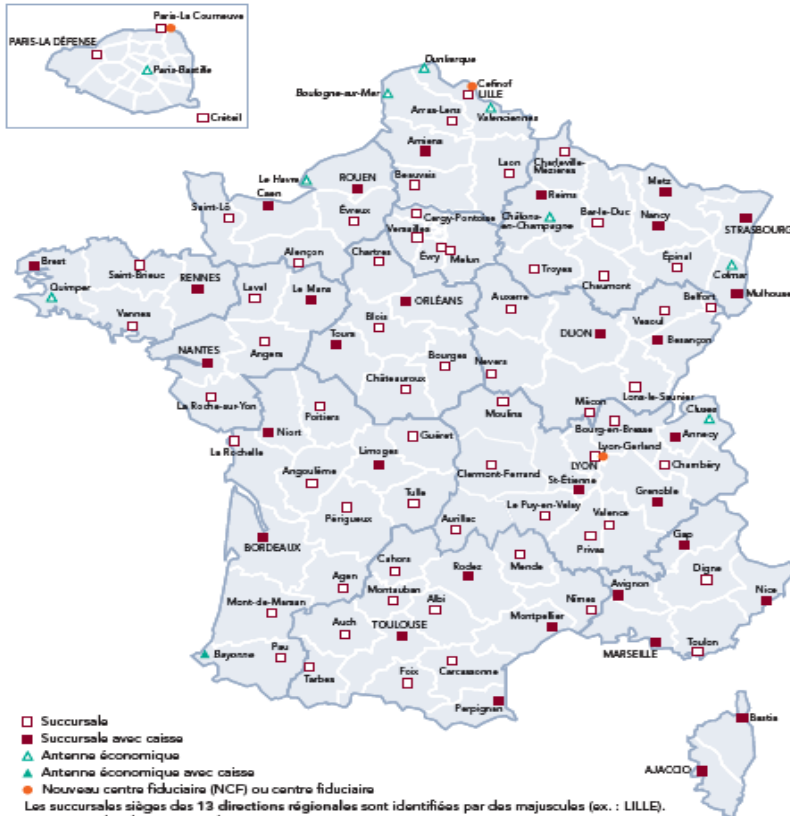
La médiation du crédit aux entreprises : évolutions et coopérations

1. La médiation du crédit, en accompagnement des entreprises
2. L'Observatoire du financement des entreprises
3. Des entreprises résilientes face aux crises
4. Un accès au crédit bancaire toujours aisé



1 - La médiation du crédit, en accompagnement des entreprises (1/9)

La Banque de France, une présence territoriale dans tous les départements



Analyser

- Enquêtes de conjoncture
- Statistiques sur le financement (crédit, délais de paiement)
- Cotation des entreprises
- Diagnostic OPALE

Accompagner

- Correspondants TPME
- Correspondants Start Up
- Médiation du crédit

1 - La médiation du crédit, en accompagnement des entreprises (2/9)

Des analyses pour apprécier l'évolution de l'environnement économique

CONJONCTURE

Un diagnostic sur l'économie française, sous la forme d'indicateurs et de prévisions

La Banque de France réalise des enquêtes par l'intermédiaire de son réseau régional :

- Une Enquête Mensuelle de Conjoncture, chaque début de mois, décrit la situation conjoncturelle du mois précédent et prévoit le PIB trimestriel, grâce aux réponses de 8 500 dirigeants d'entreprise.
- Un diagnostic de conjoncture par secteur d'activité est établi tous les mois pour les secteurs de l'industrie, des services marchands, du bâtiment et tous les trimestres pour le secteur des travaux publics ainsi qu'un volet sur l'accès au crédit.
- Des tendances régionales chaque mois.

CRÉDIT

Décryptez le comportement financier des acteurs de l'économie : offre et demande de crédit des entreprises et des particuliers, modes de financement...

La Banque de France réalise un suivi de l'évolution de la distribution de crédit :

- Financement des entreprises
- Accès des entreprises au crédit
- Crédits dans les régions françaises
- La situation financière des entreprises et des ménages
- Entreprises, tendances régionales, bilans et perspectives

1 - La médiation du crédit, en accompagnement des entreprises (3/9)

2008•2023

La médiation du crédit aux entreprises 15 ans au service des entreprises

UN SERVICE DE PROXIMITÉ, GRATUIT ET CONFIDENTIEL qui a pour mission de ne laisser aucune entreprise seule face à ses difficultés de financement

UN SERVICE RECONNU par un accord de place, assuré par les directeurs départementaux de la Banque de France et des instituts d'émission en outre-mer





1 - La médiation du crédit, en accompagnement des entreprises (4/9)

Des offres d'accompagnement diversifiées

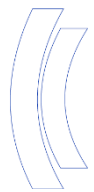
MÉDIATION
DU CRÉDIT

CORRESPONDANTS
TPE/PME



CORRESPONDANTS
STARTUP

<p>Ne laisser aucune entreprise seule face à ses difficultés de financement</p>	<p>Être à l'écoute des responsables de TPE-PME, les accompagner dans leur projet et les aider à s'orienter vers les organismes compétents pour répondre à leurs besoins.</p>	<p>Accompagner les entrepreneurs dans leurs préoccupations économiques et financières, que ce soit au moment de la gestation ou de la création de leur entreprise ou encore à toutes les étapes de son existence</p>	<p>Accompagner et orienter les startups</p> <p>Coter les startups et les entreprises en hyper croissance</p>
---	--	--	--



1 - La médiation du crédit, en accompagnement des entreprises (5/9)

Des offres d'accompagnement avec des enjeux et des finalités identiques

Les mêmes objectifs	<p>1 - Ne laisser aucune entreprise seule face à des :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Questions, besoins d'orientation : vers quel organisme, dispositif s'orienter pour mener à bien des démarches de différentes natures➤ Difficultés de financement : dénonciation de découvert, refus de crédit bancaire / absence de réponse, décote par un assureur-crédit➤ Besoins de renforcement des compétences financières : mieux comprendre les mécanismes financiers pour mieux décider <p>2 - Accompagner les TPE / PME aux différents stades de leur cycle de vie, création/post création, développement, difficultés de financement, transmission.</p>
Les mêmes cibles	Les TPE et PME (y compris l'économie sociale et solidaire et les startups)
Les mêmes approches partenariales	De nombreux partenaires communs aux dispositifs d'accompagnement : associations, fédérations, organismes professionnels de l'écosystème entrepreneurial classique avec une extension à certains acteurs de l'ESS (par exemple : CPME, CMA, CCI, L'U2P, BGE, Réseau Entreprendre, EGEE, ECTI, France Active, Initiative, l'ADIE)
Les mêmes natures de services	Gratuité, neutralité, confidentialité, proximité, pédagogie.



1 - La médiation du crédit, en accompagnement des entreprises (6/9)

La médiation du crédit, pour qui ?

➤ Un principe directeur

- La Médiation du crédit est ouverte aux entreprises dès lors que leurs établissements financiers **refusent un financement lié à une activité professionnelle.**

➤ Une procédure ouverte à tous

- Chef d'entreprise, artisan, commerçant, profession libérale, créateur, repreneur...
- Entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire
- **À l'exception des particuliers et des sociétés en liquidation.**

1 - La médiation du crédit, en accompagnement des entreprises (7/9)

La médiation du crédit, pourquoi ?



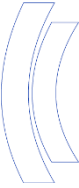
➡ Dénonciation d'un découvert ou d'une ligne de financement

➡ Refus de crédit (trésorerie, équipement, crédit-bail...)

➡ Absence de réponse suite à une demande de crédit

➡ Refus d'échelonnement ou de restructuration d'une dette

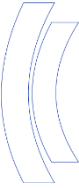
➡ Refus ou non renouvellement de caution ou de garantie



1 - La médiation du crédit, en accompagnement des entreprises (8/9)

La médiation du crédit, par qui ?

- Un dispositif opérationnel **dans tous les départements** pour accompagner les entreprises confrontées à des difficultés de financement
 - Gratuit
 - Confidentiel
 - Obligation pour les banques de venir à la médiation
 - Maintien de l'enveloppe globale des encours alloués aux entreprises pendant la durée de la médiation :
 - **Ce qui permet de rapprocher les positions et élaborer les solutions adaptées**



1 - La médiation du crédit, en accompagnement des entreprises (9/9)

La médiation du crédit, comment ?

- Un processus en 5 étapes encadrées dans le temps
 1. La validation d'un dossier de médiation sur le site du Médiateur du crédit <https://mediateur-credit.banque-france.fr> enclenche la procédure.
 2. Dans les 48 h, le Médiateur départemental contacte l'entreprise et accepte ou non son dossier, en fonction de son éligibilité.
 3. Le Médiateur départemental informe immédiatement les établissements financiers de l'ouverture d'une médiation et leur accorde un délai de cinq jours ouvrés pour revoir leur position.
 4. À l'issue de ce délai, si ses difficultés perdurent, le Médiateur départemental identifie et résout les points de blocage. Si besoin, il réunit l'ensemble des partenaires financiers de l'entreprise.
 5. Si la médiation n'a pas abouti, l'entreprise a la possibilité de demander la révision de son dossier au niveau régional.



2 - L'Observatoire du financement des entreprises (1/4) Les missions de l'Observatoire (1/2)

- Créé en 2010 avec l'objectif de dégager une vision commune sur les questions de financement des entreprises notamment les PME.
- Présidé par le médiateur national du crédit, regroupe :
 - Les principales organisations représentatives des entreprises (MEDEF, CPME, U2P...) et les chambres consulaires (CCI, CMA)
 - Les principales organisations représentatives du secteur financier (FBF, ASF, France Invest, assureurs crédit, FPF...)
 - Des établissements financiers
 - Des acteurs publics du financement (Bpifrance)
 - Des acteurs du monde comptable (CSOEC)
 - Les principaux pourvoyeurs de statistiques publiques et de diagnostic économique (Banque de France, Insee, DG Trésor, DG Entreprises, Rexecode...)
 - Un représentant de l'ESS (ESS France) depuis 2019.



2 - L'Observatoire du financement des entreprises (2/4) Les missions de l'Observatoire (2/2)

- Des rapports publics, faisant l'objet d'un consensus entre les institutions membres, publiés sur le site de la Médiation du crédit aux entreprises <https://mediateur-credit.banque-france.fr/>

- Les derniers rapports :
 - Accès des TPE/PME aux services bancaires – Mars 2021
 - Les fonds propres des TPME – Mai 2021
 - Les défis de l'investissement des entreprises et de son financement – Juin 2022
 - Le financement des entreprises dans un contexte de crises – Juin 2023
 - L'accès des TPE aux crédits de trésorerie – Septembre 2023

2 - L'Observatoire du financement des entreprises (3/4)

Le financement des entreprises dans un contexte de crises

- Des entreprises résilientes et un accès au financement maintenu
- Des besoins et des anticipations affectés par les incertitudes économiques
- Des modalités de financement caractérisées par des enjeux accrus d'anticipation, d'adaptation et d'accompagnement des entreprises
 - Identifier les signaux faibles annonciateurs de difficultés : financiers, opérationnels, sociaux, ...
 - Nommer les risques sans être dans le déni
 - Faciliter l'intelligence collective en écoutant les collaborateurs, clients et ses pairs
 - Faire appel à des personnes compétentes pour analyser un signal faible
 - La détection est un élément clé pour alerter ou conseiller

Outils de diagnostic disponibles pour les entreprises

Banque de France : *Opale*

Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) : *Comment va ma boîte ?*

Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) : *Diag Express financier*

Expert-comptable / commissaire aux comptes : *Diagnostic – CIP National*

Infogreffe : *Évaluez votre situation*

- L'appui des partenaires financiers pour accompagner les adaptations nécessaires



2 - L'Observatoire du financement des entreprises (4/4) L'accès des TPE aux crédits de trésorerie

- Rapport qui s'inscrit dans une logique préventive dans un contexte où le ralentissement économique, l'impact de l'inflation - appelée toutefois à reculer au second semestre -, des tensions progressives sur la trésorerie ainsi qu'un possible début d'inflexion sur l'accès des TPE aux crédits de trésorerie au 1er semestre 2023 **appellent à la vigilance.**
- A partir des différentes informations disponibles à la fin 2022 et sur le premier semestre 2023, l'Observatoire du financement des entreprises relève que :
 1. Les TPE se trouvent dans une situation financière d'ensemble favorable, restant toutefois caractérisée par des spécificités sectorielles et une certaine hétérogénéité ;
 2. L'accès aux crédits de trésorerie se maintient dans un contexte de tensions qui s'accroissent ;
 3. Les TPE bénéficient de réseaux bancaires de proximité et d'acteurs pour les accompagner, parfaitement mobilisés pour répondre à leurs besoins.

Pour éviter que des TPE ne soient pas suffisamment en mesure de bénéficier des soutiens et accompagnements qui sont disponibles, l'Observatoire du financement des entreprises a élaboré une courte fiche permettant d'informer les TPE sur la manière de bien préparer leurs demandes de crédits de trésorerie auprès de leurs banques et d'identifier les accompagnements dont elles peuvent disposer.



TPE, COMMENT BIEN PRÉPARER VOTRE DEMANDE DE CRÉDIT DE TRÉSORERIE ?

Votre banque est votre partenaire avec lequel une relation de confiance doit être établie, notamment par un dialogue régulier avec votre conseiller.

Votre demande de crédit de trésorerie doit répondre à un besoin identifié par le dossier et ses documents financiers, s'appuyant sur des éléments objectifs : plus votre demande sera bien structurée et bien documentée, plus votre demande aura une chance d'aboutir.

La transparence est un élément clé de la négociation : vous devez notamment veiller à communiquer régulièrement, et en temps utile, vos informations financières afin que votre banque ait une connaissance suffisante de votre entreprise et de sa gestion.

1. CE QUE VOTRE BANQUE ATTEND DE VOUS

Comme pour tout crédit, votre banque analyse la capacité de remboursement de votre entreprise.

Votre banque examine le chiffre d'affaires, le cycle d'exploitation, le type d'activité et le besoin de trésorerie et échange avec vous pour déterminer le type de crédit de trésorerie ou de financement court terme qui peut être accordé.

Aussi, votre banque aura besoin des principaux documents financiers qui lui permettent d'apprécier la situation et les perspectives de votre entreprise : bilan, compte de résultat, compte de résultat prévisionnel, plan de trésorerie, besoin en fonds de roulement.

Le coût du crédit est principalement constitué de frais de dossiers et d'intérêts débiteurs, ainsi qu'éventuellement des commissions selon la nature du crédit.

Votre banque peut vous demander d'apporter une garantie personnelle, le nantissement de titres ou d'une assurance-vie.

2. CE QU'UN ACCOMPAGNEMENT PEUT VOUS APPORTER (votre expert-comptable, votre chambre consulaire, votre organisation professionnelle, votre conseiller départemental aux entreprises en difficulté...)

Votre expert-comptable / centre de gestion est votre conseiller privilégié pour vous aider à préparer votre dossier de demande : définition du besoin, élaboration d'un prévisionnel, accompagnement lors des négociations avec votre banque.

Vous pouvez vous faire accompagner par votre chambre de commerce et d'industrie, votre chambre de métiers et de l'artisanat ou de votre organisation professionnelle pour un état des lieux de votre situation et pour bénéficier de conseils et d'un suivi par un conseiller.

Le cas échéant, ils pourront vous orienter vers des solutions alternatives comme le financement participatif ou vous inviter à solliciter votre conseiller départemental aux entreprises en difficulté (notamment pour bénéficier d'un aménagement de charges fiscales et sociales).

3. CE QUE LA MÉDIATION DE CRÉDIT AUX ENTREPRISES PEUT FAIRE EN CAS DE REFUS DE VOTRE BANQUE

Si votre demande est refusée, vous pouvez saisir la médiation du crédit aux entreprises.

Vous devez envoyer en ligne votre dossier complet sur le site : <https://mediateur-credit.banque-france.fr/>

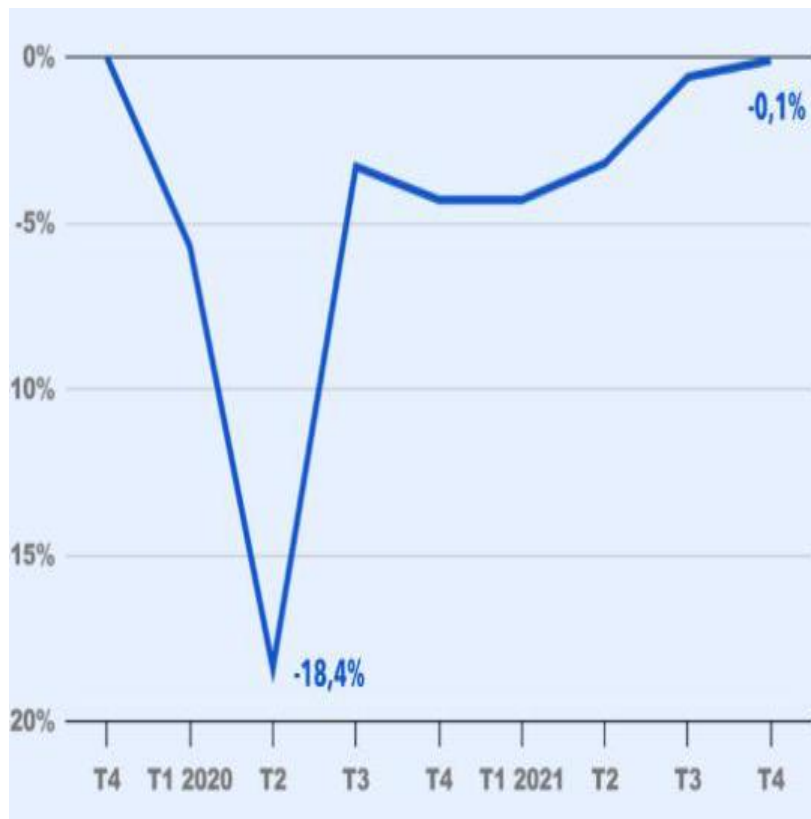
Dans les 48 heures, vous êtes contacté par le Médiateur départemental afin de vérifier la recevabilité de votre demande.

Le Médiateur informe votre banque de l'ouverture d'une médiation et elle dispose de cinq jours ouvrés pour éventuellement revoir sa position.

Si les difficultés perdurent à l'issue de ce délai, le Médiateur intervient pour tenter de résoudre les points de blocage.

3 - Des entreprises résilientes face aux crises (1/7) Une crise de la COVID avec un « quoi qu'il en coûte »

Évolution du PIB



- Maintenir les activités et les emplois



En Milliards

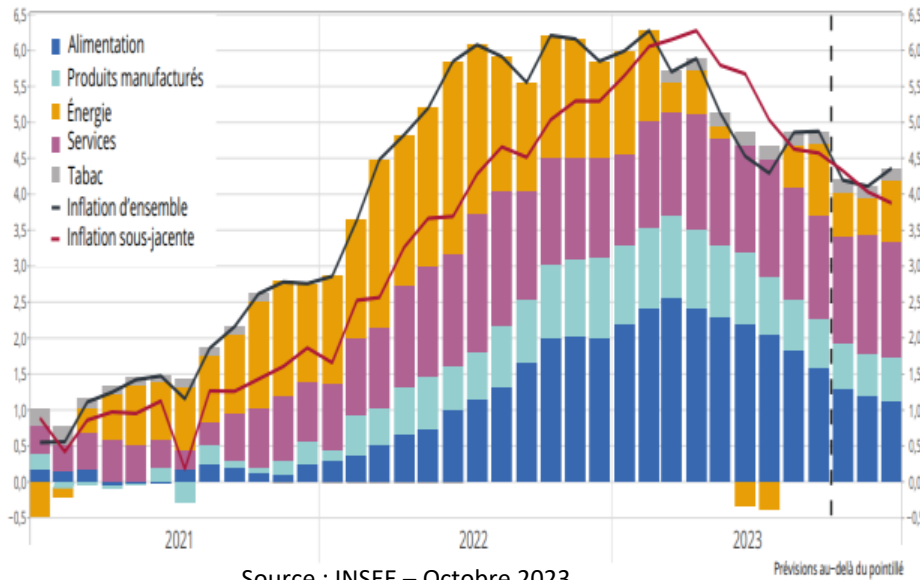
Soutien à la trésorerie des entreprises	240
Prise en charge des coûts	
▪ Activité partielle	35
▪ Fonds de solidarité, coûts fixes...	40
Endettement	
▪ Report de charges fiscales et sociales	25
▪ Prêts Garantis par l'État	140

3 - Des entreprises résilientes face aux crises (2/7)

Une crise inflationniste qui pèse sur la croissance

11. Inflation d'ensemble et contributions par poste

(glissement annuel en % et contributions en points)



Évolution du PIB (en %)

2022	2023	2024	2025
2,5	0,9	0,9	1,3

Source : Banque de France – Septembre 2023

Dans la prévision de septembre de la Banque de France, après le **net ralentissement fin 2022**, la croissance du PIB serait de **0,9 % en moyenne annuelle en 2023**.

Ensuite, la révision à la hausse des prix de l'énergie sur l'horizon de prévision, et surtout celle à la baisse de la demande mondiale adressée à la France, conduisent aux prévisions 2024 et 2025

Le point haut de l'inflation globale a été atteint mais aussi probablement de l'inflation sous-jacente

L'objectif de la politique monétaire est de ramener l'inflation vers 2 % d'ici 2025

3 - Des entreprises résilientes face aux crises (3/7)

Une activité qui s'est redressée après la crise de la COVID

Évolution du chiffre d'affaires (en %)

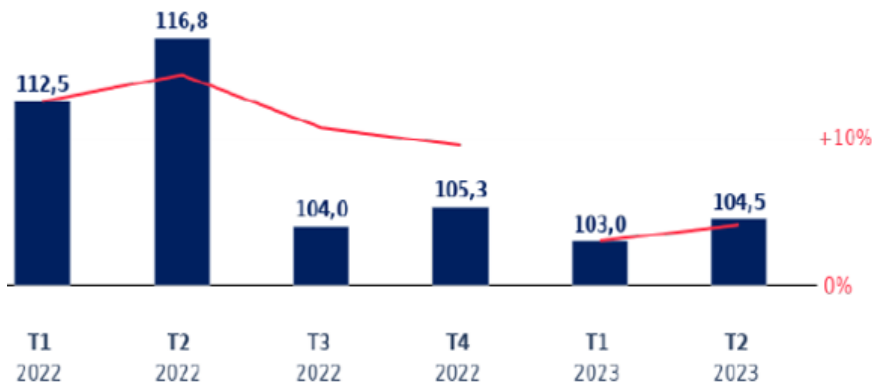
	2020	2021	2022
TPE	- 2,5	+ 12,5	+ 13,1
PME	- 4,8	+ 11,6	+ 12,0
ETI	- 6,8	+ 9,9	+ 13,9

Évolution de l'EBE (en %)

	2020	2021	2022
TPE	- 3,2	+ 28,1	- 2,6
PME	- 10,1	+ 33,7	+ 4,6
ETI	- 13,7	+ 26,0	+ 10,4

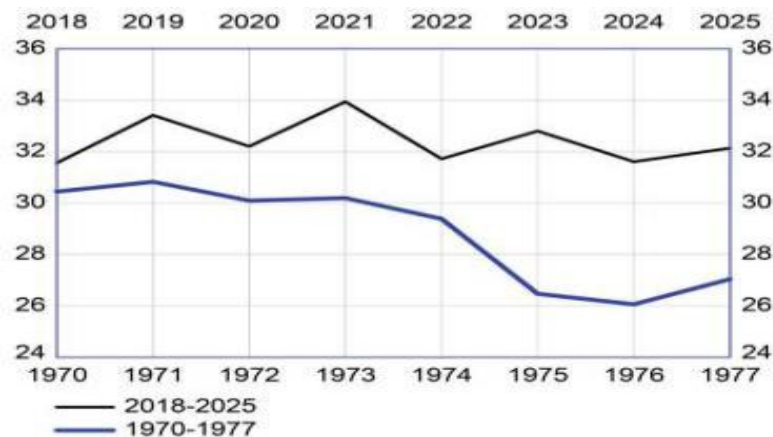
Source : Banque de France – Bulletins 246/6 et 246/7 de mai-juin 2023

Un ralentissement au 1^{er} semestre 2023

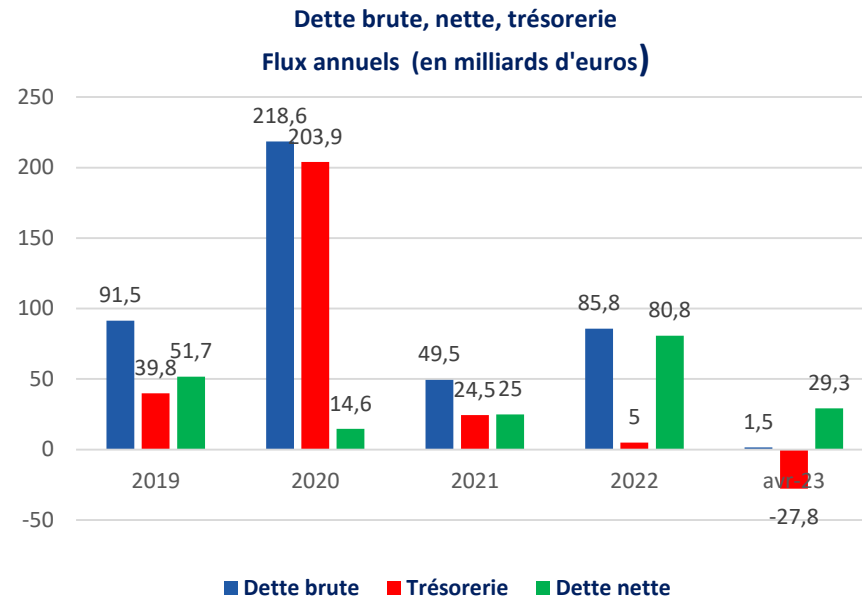
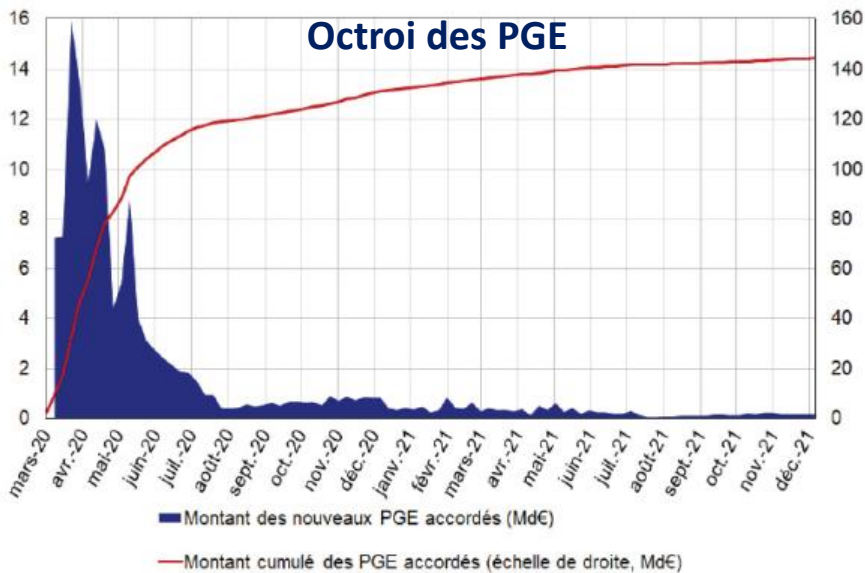


Source : ImagePME

Le taux de marge résiste (en % de la valeur ajoutée)



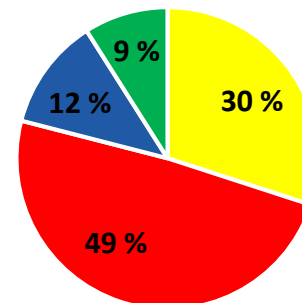
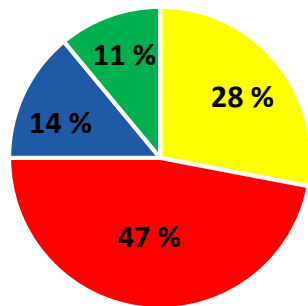
3 - Des entreprises résilientes face aux crises (4/7) Des PGE qui ont soutenu la trésorerie



PGE octroyés : 143 milliards

PGE à rembourser : 78 milliards

Source : Banque de France – Données au 30 juin 2023



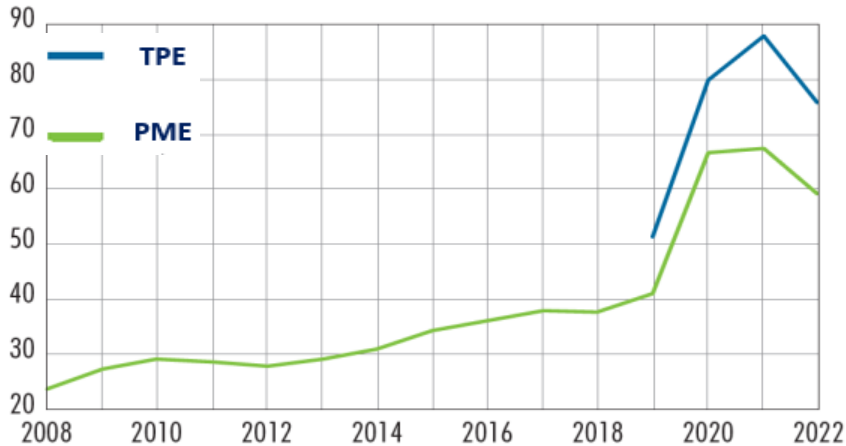
■ TPE ■ PME ■ ETI ■ GE

■ TPE ■ PME ■ ETI ■ GE

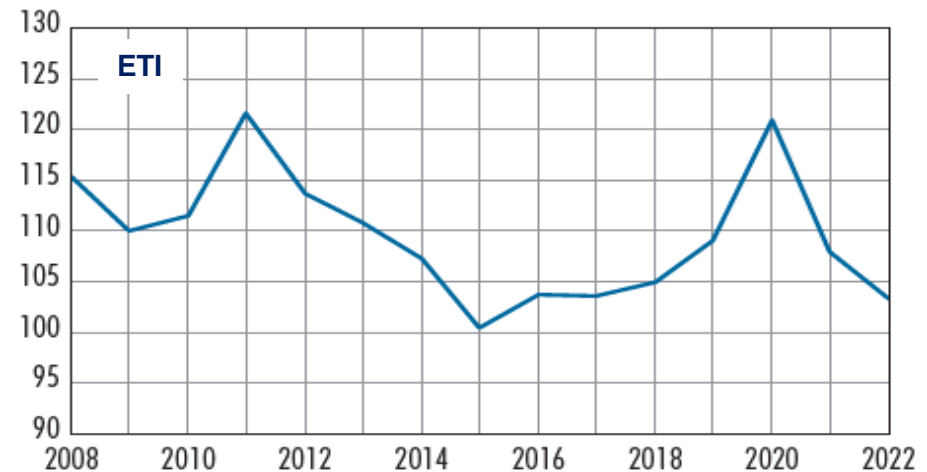
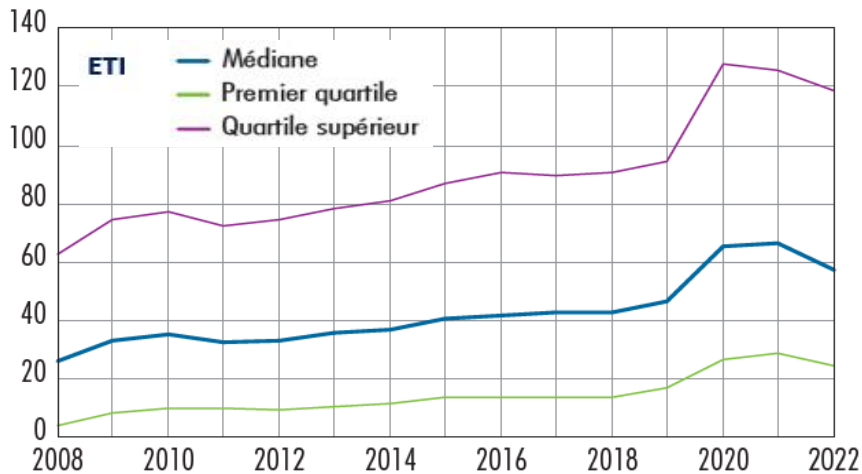
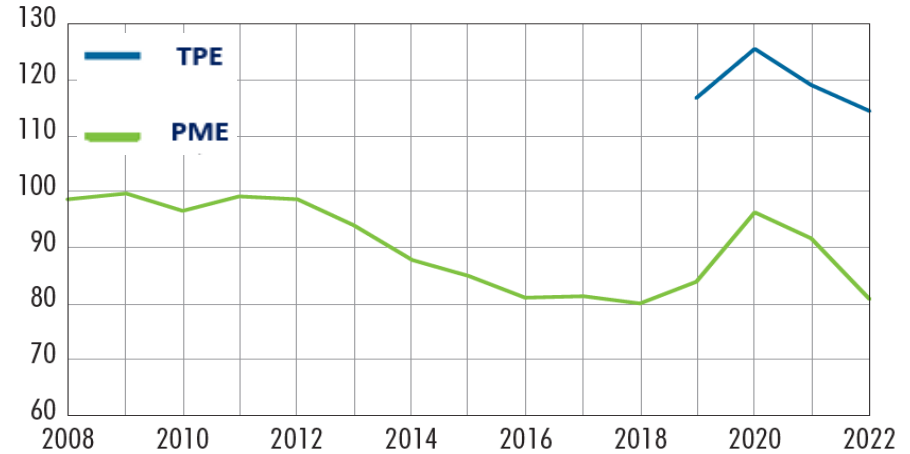
3 - Des entreprises résilientes face aux crises (5/7)

Une trésorerie élevée et un endettement contenu

La trésorerie en baisse mais toujours à un niveau élevé
(en jours de chiffre d'affaires)



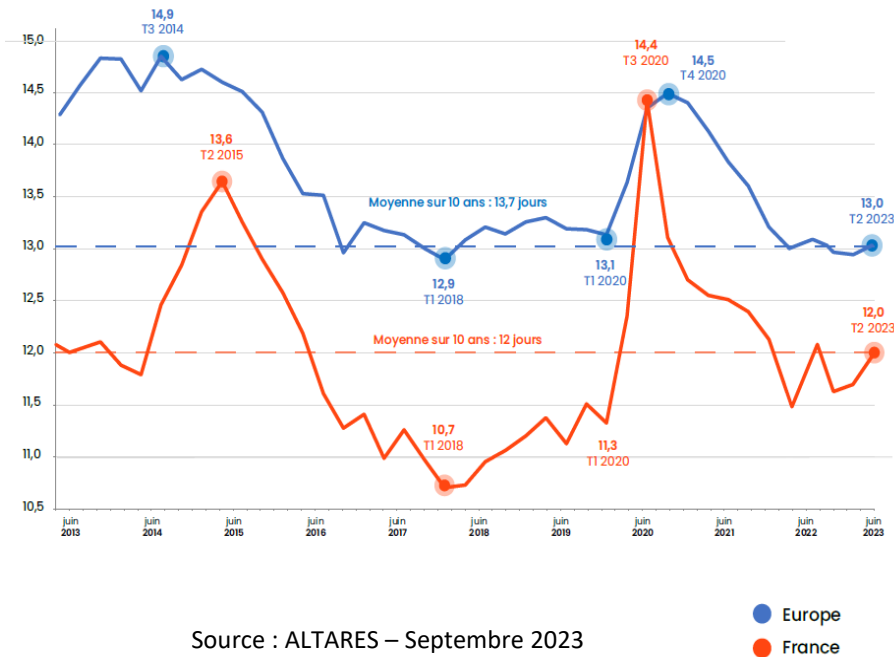
Le taux d'endettement maîtrisé
(endettement financier / capitaux propres en %)



3 - Des entreprises résilientes face aux crises (6/7)

Des retards de paiement encore maîtrisés

Évolution des retards de paiement



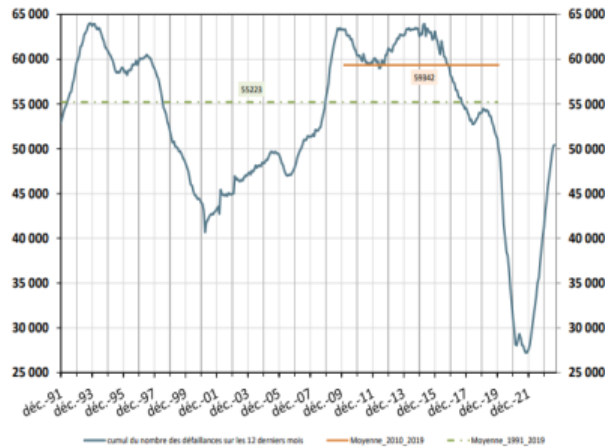
1 entreprise sur 2 paye ses factures à temps, mais une recrudescence de gros retards de paiements

- Des PME pénalisées à hauteur de 12 milliards
- En 2022, la Banque de France a commencé à intégrer les comportements de paiement dans sa cotation des grandes entreprises et ETI bien notées
 - 1680 entreprises ont été ciblées et la cote de près de 10 % d'entre elles a été dégradée d'un cran par rapport à une situation sans délais de règlement excessifs
 - Une action poursuivie et élargie en 2023

1 - Des entreprises résilientes face aux crises (7/7)

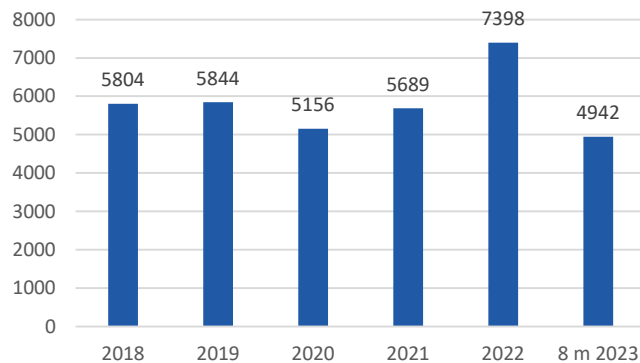
Des défaillances qui reviennent vers le niveau d'avant Covid

Évolution du nombre de défaillances (cumul sur les 12 derniers mois)



Source : Banque de France

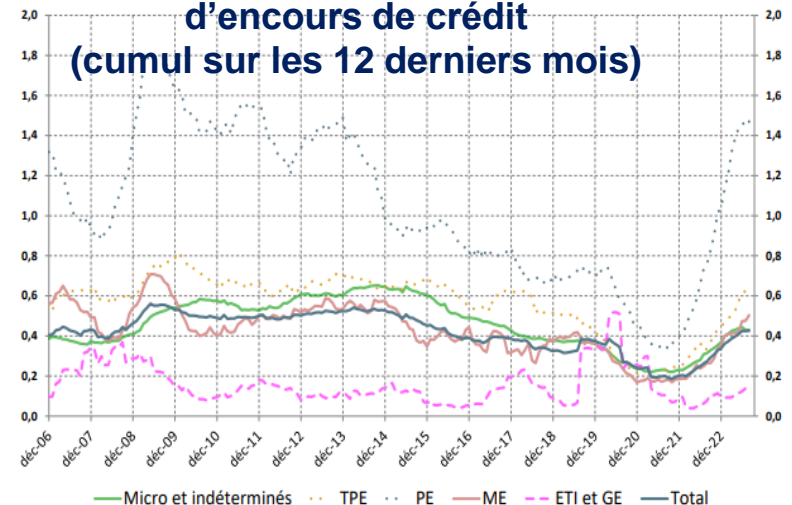
Évolution des procédures préventives



Source : CNAJMJ

- La progression des défaillances concerne tous les secteurs de l'économie mais de manière toutefois hétérogène.
- Elle s'observe également pour toutes les tailles d'entreprises mais reste de moindre ampleur pour les microentreprises
- Un impact sur les encours de crédit plus important

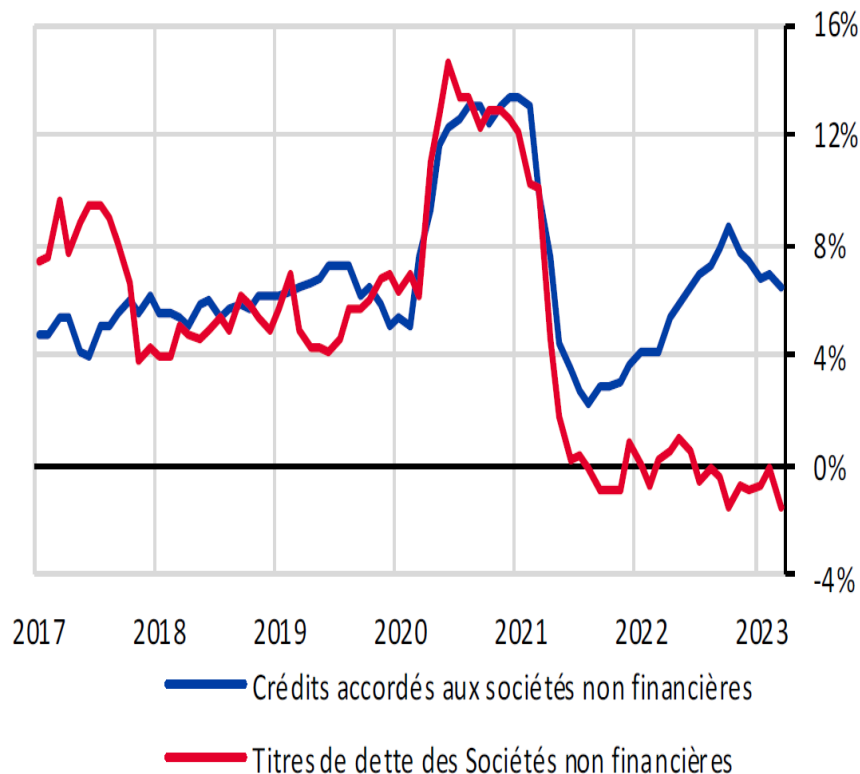
Poids des défaillances en termes d'encours de crédit (cumul sur les 12 derniers mois)



4 - Un accès au crédit bancaire toujours aisé (1/5)

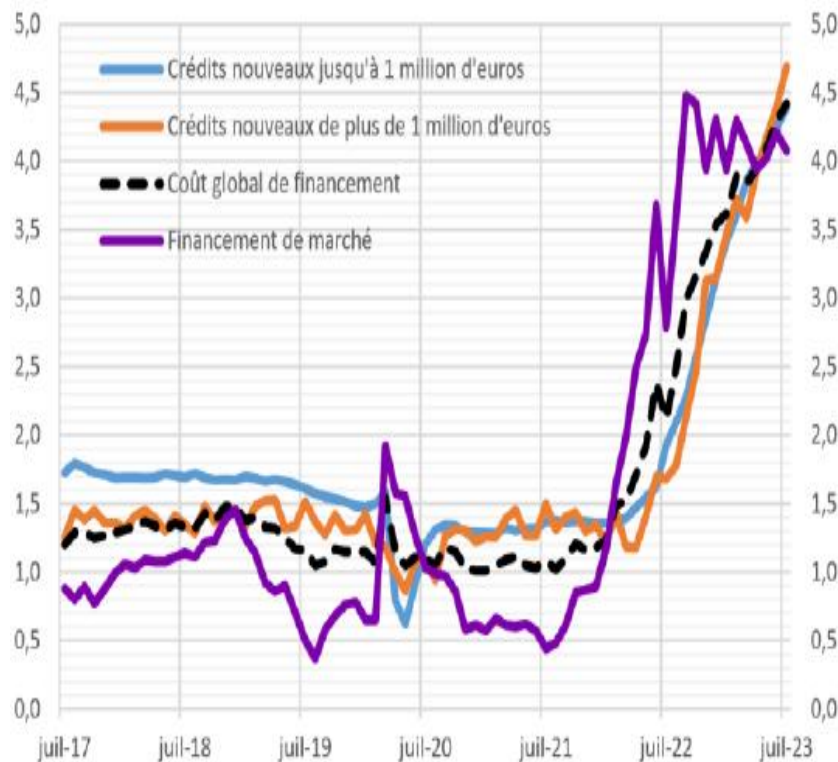
Des financements qui progressent mais moins rapidement

Glissement annuel des stocks de dettes



Source : Banque de France
Évaluation des risques du système financier français • Juin 2023

Coût par source de financement



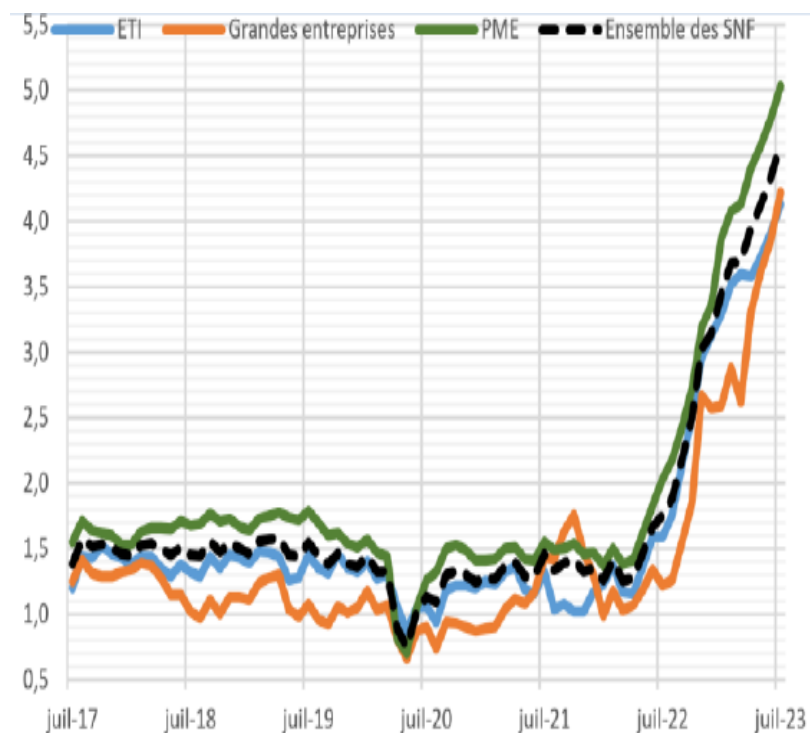
Source : Banque de France
Stat Info – Financement des entreprises • Juillet 2023

4 - Un accès au crédit bancaire toujours aisé (2/5) Un durcissement des conditions de financement qui affecte davantage les petites et moyennes entreprises

Taux de croissance des financements bancaires
(croissance annuelle en %)

	T2 2022	T4 2022	T1 2023	T2 2023
PME	+ 4,8	+ 5,5	+ 5,1	+ 3,0
dt TPE	+ 6,1	+ 7,2	+ 3,8	+ 3,3
ETI	+ 1,7	+ 6,7	+ 5,0	+ 4,3
GE	+ 5,3	+ 15,7	+ 13,4	+ 8,4
Total	+ 4,9	+ 7,4	+ 6,5	+ 4,4

Taux d'intérêt par taille d'entreprises

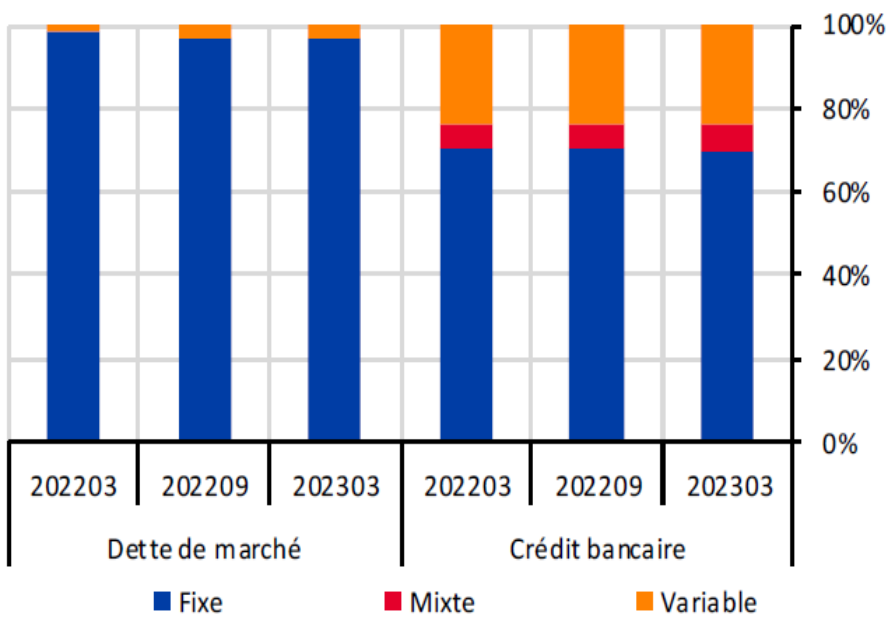


Source : Banque de France - Stat Info – Financement des entreprises • Juillet 2023

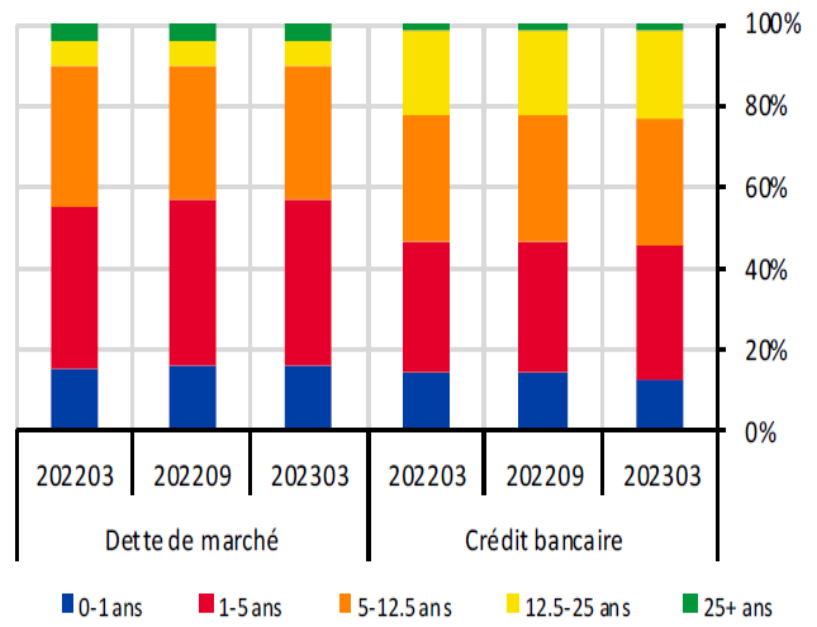


4 - Un accès au crédit bancaire toujours aisé (3/5) La charge d'intérêt augmente progressivement

Structure de la dette des entreprises

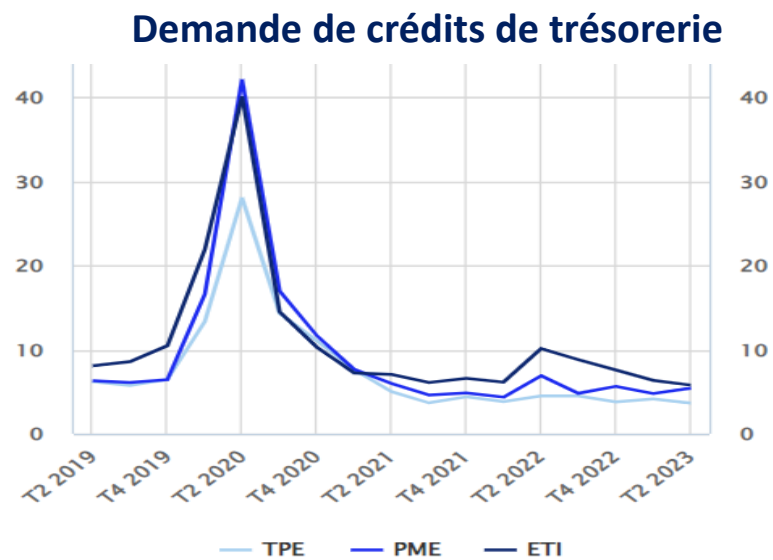
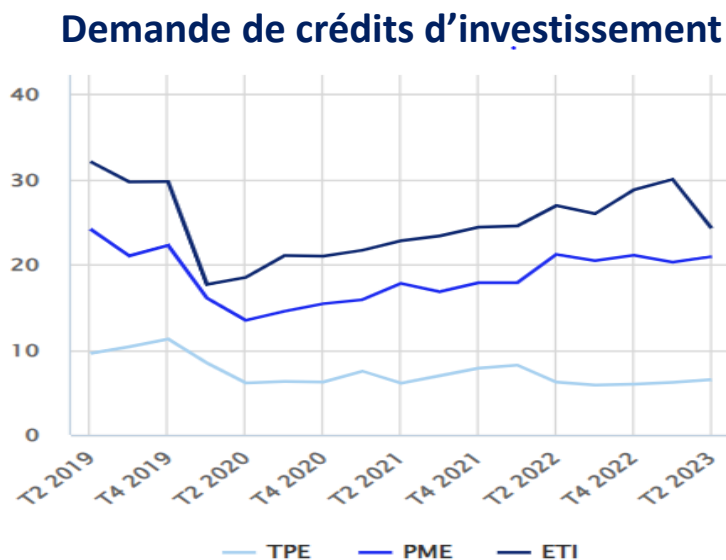


Répartition de la dette par maturité



Source : Banque de France - Évaluation des risques du système financier français • Juin 2023

4- Un accès au crédit bancaire toujours aisé (4/5) Le crédit d'investissement reste dynamique et le crédit de trésorerie reste à un niveau élevé



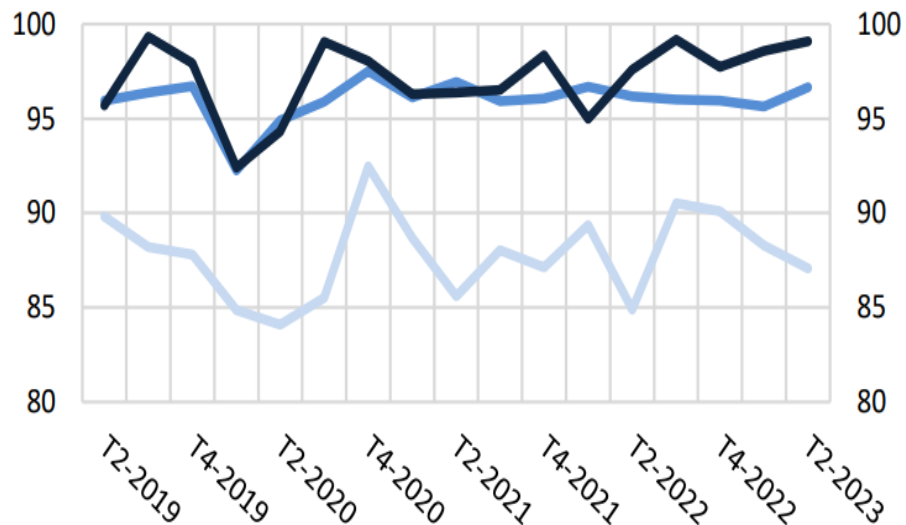
Taux de croissance par nature des crédits (croissance annuelle en %)

	T4 2022	T1 2023	T2 2023
Investissement	+ 7,5	+ 7,2	+ 6,6
Trésorerie	+ 7,4	+ 3,8	- 2,5
Total	+ 7,4	+ 6,5	+ 4,4

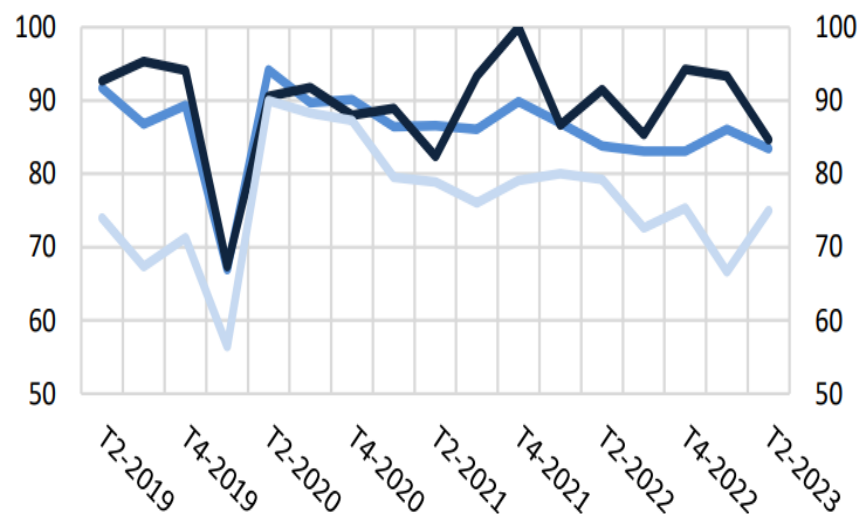
Source : Banque de France
Stat Info – Financement des entreprises • Juillet 2023

4 - Un accès au crédit bancaire toujours aisé (5/5) L'accès au crédit se maintient

Obtention des crédits d'investissement



Obtention des crédits de trésorerie



Source : Banque de France
Stat Info – Accès des entreprises au crédit • 2^{ème} trimestre 2023